

SCANNING MOTS CLES

SCANNER À RAYON X

Appareil d'inspection non intrusive utilisant des rayons X pour visualiser l'intérieur de conteneurs, colis ou véhicules, de façon efficace et rapide dans les ports, les frontières et les sites sensibles.

Il permet de détecter rapidement la nature des marchandises transportées et d'identifier d'éventuelles anomalies ou objets interdits.



O2 CIBLAGE

Processus par lequel certaines déclarations de conteneurs sont choisies pour un passage au scanner, sur la base de critères de risque (valeur, origine, déclarant, type de marchandise, etc.).

L'objectif est de détecter d'éventuelles anomalies sans recourir à une inspection physique systématique.



RAS

Déclaration conforme à l'image radioscopique obtenue après passage au scanner.



BON DE SORTIE SCANNING (BSS)

C'est le document délivré après le passage au scanner des conteneurs dont le statut est RAS (Rien à Signaler).



SUSPECT

Déclaration non conforme à l'image radioscopique obtenue après passage au scanner.



O6 VISITE SOMMAIRE

C'est une étape du processus scanning où l'on ouvre le conteneur (à 0 - ¼ - 1/3 ou 1/2) pour confirmer ou infirmer un doute, exemple d'une cargaison de (pagne, lubrifiants, chaussures etc..).



O7 VISITE INTEGRALE

En contexte douanier, une "visite intégrale", ou dépotage, implique une inspection approfondie de toutes les marchandises contenues dans un conteneur, un camion, en comparaison à une déclaration d'importation ou d'exportation



SCANNING MOTS CLES



